

BOURSES NATIONALES COLLEGE 2023-2024

Toutes les demandes de bourses nationales 2023/2024 déposées avant le 1^{er} octobre 2023 ont été traitées.

Si vous avez fait une demande de bourse (via EDUCONNECT ou en venant au service intendance du collège) vous avez reçu par mail une notification d'attribution, de non attribution ou de dossier de bourse à compléter.

Plusieurs situations :

- Vous avez fait une demande de bourse et vous avez bien reçu l'avis de notification. Merci de lire attentivement les données mentionnées sur ce document (revenu fiscal de référence et nombre d'enfants à charge). Si vous constatez une erreur, appelez le service Intendance du collège (05 62 87 31 88) pour que nous puissions y remédier. **ATTENTION** : s'il y a eu naissance, décès d'un des parents ou une séparation en 2023, cela ne figure pas sur l'avis d'imposition. Il suffit de nous faire parvenir les justificatifs (acte de naissance, de décès, jugement de divorce) et nous ferons les modifications nécessaires.
- Vous pensez avoir fait la demande de bourse et vous n'avez rien reçu. Appelez le service Intendance pour savoir ce qu'il en est (la reconduction automatique n'a pas aboutie, le dossier papier de demande de bourse n'est pas parvenu jusqu'au bureau de l'Intendance, l'adresse mail renseignée n'est pas bonne....).
- Vous ne nous avez pas encore fait parvenir les documents complémentaires demandés pour l'attribution de la bourse (en général l'avis d'imposition 2023 sur revenus 2022), faites parvenir au service intendance du collège ces documents dès que possible.
- Vous n'avez pas souhaité faire de demande de bourse, donc vous n'avez aucun document à recevoir.

Pour ceux qui n'ont pas encore effectué la demande soit en ligne, soit sur papier, il ne vous reste plus que trois semaines pour faire cette demande. **La campagne prend fin le 19 OCTOBRE.**